



PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION EN DOCTORAT à l'E.S.S.A.

- Demande d'inscription adressée au Directeur de l'Ecole doctorale sous couvert du Responsable de l'Equipe d'accueil ;
- Formulaire de candidature ;
- Les 2 reçus de versement du droit d'inscription** (Agence comptable de l'Université d'Antananarivo + BNI-CA Antsakaviro Antananarivo)

** Droit d'inscription :

LIEU DE VERSEMENT	Etudiants Nationaux	Etudiants Etrangers
Agence Comptable de l'Université d'Antananarivo	34.640 ARIARY	140.400 ARIARY
Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques©	165.360 ARIARY	259.600 ARIARY
TOTAL A PAYER	200.000 ARIARY	400.000 ARIARY

©Le droit à payer pour l'ESSA doit être versé au compte **N° 04 247 887 9 020 000 – BNI/CA ANTSAKAVIRO – ANTANANARIVO**, libellé à Monsieur le Directeur de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques de l'Université d'Antananarivo.

- Quittance du paiement d'un montant de 2.000 Ariary pour la confection de la carte d'étudiant;
- Photocopie certifiée du Certificat Provisoire ou Diplôme D.E.A. ou Master ;
- Relevé des notes DEA ou Master ;
- Autorisation d'inscription signée par le Directeur de Thèse ;
- Charte de thèse signée par tous les responsables et le thésard ;
- Projet de Recherche visé par le Directeur de Thèse ;
- C.V. avec photo d'identité récente ;
- Acte de naissance ;
- Une chemise cartonnée (à mentionner : nom et prénom(s) – adresse postale – numéro de téléphone – adresse e-mail – Ecole doctorale et équipe d'accueil) ;
- Une photo d'identité récente (pour la carte d'étudiant).

Antananarivo, le 03 avril 2019

Le Directeur de l'Ecole Supérieure
des Sciences Agronomiques

RAMAMONJISOA
Bruno Salomon
Professeur Titulaire